



Conseil d'Administration de l'Université de Nantes Séance du vendredi 7 juin 2013

➤ Informations générales

- **LE PRÉSIDENT** informe le Conseil d'Administration :
 - de l'évolution de la situation d'une étudiante de l'Université de Nantes en République de Turquie ;
 - des discussions en cours avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le calcul des moyens alloués aux établissements ;
 - que le projet de loi relatif à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche a été adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale et doit être prochainement débattu au Sénat.

➤ Travaux du Conseil et relevé des délibérations

Le Conseil d'Administration est informé :

- Des axes stratégiques et des missions d'un membre du Bureau : M. GILBERT, Conseiller de la Roche sur Yon ;
- Du nouvel organigramme des Directions et des Services de l'Université ;
- Du projet d'accord-cadre avec Oniris, pour une santé décloisonnée humaine et animale ;
- Du bilan annuel des Sections Disciplinaires.

Le Conseil d'Administration approuve, après avis de la CPCA et du Comité Technique :

- La liste des fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) au titre de l'année universitaire 2013-2014.

Le Conseil d'Administration approuve, après avis de la CPCA et du CEVU :

- Approbation de demandes de création, de renouvellement ou de modification de DU ou DIU ;
- Approbation de demandes de création ou de modification de maquettes LMD.

Le Conseil d'Administration approuve :

- Les procès-verbaux des Conseils d'Administration des 29 mars et 14 mai 2013 ;
- Le budget rectificatif (ex « Décision Budgétaire Modificative ») n°1 de l'exercice 2013 ;
- Une modification de la composition du Bureau de l'Université : M. Franky TRICHET est nommé Vice-président chargé des questions et ressources numériques.
- Des modifications des statuts de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Nantes Atlantique (OSUNA) ;
- Des tarifs.

Le Conseil d'Administration adopte :

- Une motion présentée par des organisations représentant les étudiants, condamnant l'agression fatale dont a été victime M. Clément MERIC.